

Appel aux dons pour la restauration de l'église de Lagraulas



Appel aux dons pour la restauration de l'église de Lagraulas

Après une mobilisation collective en 1861 pour sauver l'église Sainte Radegonde de Lagraulas endommagée par un incendie, la commune de Vic-Fezensac et les habitants du village regroupés autour de l'association « Les Amis de Sainte Radegonde de Lagraulas » se mobilisent de nouveau pour sauvegarder leur église et lui redonner sa splendeur d'origine.

Samedi matin, devant l'église, Barbara Neto, maire de Vic-Fezensac, et Christophe Jankowiak, délégué territorial de la Fondation du Patrimoine ont signé une convention.

La signature a eu lieu en présence de Victor Jaffres, maire délégué de Lagraulas, de Francis Antonioli, président de l'association "Les Amis de Sainte Radegonde de Lagraulas" et des membres de l'association.

Par le biais de cette convention, la municipalité invite tous ceux qui se sentent concernés à soutenir le projet grâce à une vaste campagne de dons en faveur de la restauration de l'église de Lagraulas.



Les fonds collectés serviront à financer des travaux essentiels tels que l'entretien de la charpente, la réfection de l'électricité, des murs et du plafond ainsi que la réparation des vitraux à l'identique et des peintures décoratives. L'objectif est de faire revivre cette église et de permettre à tous les projets d'animations de voir le jour dans le futur.

Les citoyens, les associations et les entreprises sont invités à participer à cette initiative. Tous les dons, quels qu'en soit le montant, auront un impact direct sur la réussite de ce projet et la préservation de notre patrimoine culturel.



Vous pouvez faire un don directement en ligne via le site de la Fondation du Patrimoine <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-sainte-radegonde-de-lagraulas-a-vic-fezensac/102541> ou en envoyant vos contributions par chèque (Fondation du Patrimoine Occitanie-Pyrénées, BP 70289, 75867 PDC Paris 18).

Grâce à la collaboration avec la Fondation du Patrimoine, chaque donateur pourra bénéficier d'une défiscalisation, permettant ainsi de soutenir ce projet de manière utile et concrète.



Pièce jointe : bulletin de don

Photos : François MACE